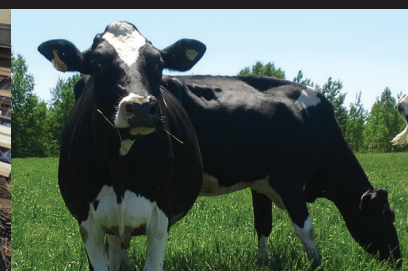


SOMMET ÉCONOMIQUE RÉGIONAL



Notre région, notre économie : choisir, tracer, s'engager



Saguenay-Lac-Saint-Jean

Cahier de consultation

MESSAGE DU PREMIER MINISTRE ET RESPONSABLE DE LA RÉGION DU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN

Depuis toujours, la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est synonyme de dynamisme et d'innovation. Ce sens de l'entrepreneuriat et cette volonté de dépassement, nous les tenons sans doute des hommes et des femmes qui, à force d'ingéniosité et de ténacité, ont su faire fructifier les nombreuses ressources qu'une nature riche mettait à leur disposition.

À l'heure où l'économie mondiale connaît d'importants changements, le moment est venu de nous redéfinir et de réfléchir sur les différentes voies de prospérité qui s'offrent à nous pour les prochaines années. Cette responsabilité n'appartient qu'à nous seuls. Ce sommet constitue la première étape d'une démarche visant à donner une nouvelle vigueur au Saguenay–Lac-Saint-Jean et à consolider les secteurs économiques de notre région.

Nous avons le savoir-faire et la créativité qu'il faut pour insuffler une nouvelle vigueur à la vie économique régionale. La parole est à vous. Vous avez la possibilité de partager vos idées, vos projets et votre vision de l'avenir. En juin prochain, nous allons écrire une nouvelle page d'histoire. Rendez-vous au Sommet économique régional du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

Pour notre population. Pour notre économie. Pour notre région.



PHILIPPE COUILLARD

**MESSAGE DU DÉPUTÉ DE DUBUC
ET ADJOINT PARLEMENTAIRE AU PREMIER MINISTRE
POUR LA RÉGION DU SAGUENAY–LAC-SAINT-JEAN**

D'ici quelques mois, un événement majeur se tiendra au Saguenay–Lac-Saint-Jean : le Sommet économique régional. Ce Sommet vise à permettre aux gens d'ici de se réunir et d'orchestrer ensemble le développement économique futur de la région.

Le présent document vous est soumis à titre de soutien à la réflexion. Comment peut-on encore mieux tirer profit de nos forces? Quels sont les nouveaux créneaux que nous pourrions développer? Comment peut-on stimuler l'esprit d'entrepreneuriat et le sens de l'innovation qui symbolisent depuis toujours le Saguenay–Lac-Saint-Jean? Telles sont les questions auxquelles nous devons trouver réponse.

En juin prochain, nous nous réunirons pour parler d'avenir, de notre avenir, et pour mettre en commun des solutions visant à favoriser l'essor économique de notre région. Je vous invite à participer en grand nombre à cette consultation, car comme le propose le thème de cette rencontre, le moment est venu de choisir et de tracer résolument les voies d'une prospérité renouvelée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Serge Simard', with a stylized, flowing script.

Serge Simard

NOTE AU LECTEUR

Ce cahier présente les principaux enjeux et défis auxquels la région fait face sur le plan économique. Il sert à guider les participants et participantes pour la rédaction de mémoires dans le cadre du Sommet économique régional.

Les pistes et réflexions suggérées dans ce document sont regroupées en trois sections qui correspondent aux principaux objectifs du Sommet, soit de :

- renforcer les conditions de succès;
- consolider et accroître les secteurs structurants;
- développer de nouveaux piliers.

Les enjeux et défis sont abordés sous la forme d'une courte synthèse. Le public est invité à consulter le document de référence, qui présente un portrait de la vitalité économique de la région par territoires et par secteurs d'activité.

TABLE DES MATIÈRES

Message du premier ministre et responsable de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean.....	I
Message du député de Dubuc et adjoint parlementaire au premier ministre pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean	II
Note au lecteur	III
1. Renforcer les conditions de succès.....	1
1.1 Nos atouts et leviers	1
1.2 Nos défis	2
2. Consolider et accroître les secteurs structurants.....	3
2.1 Forêt.....	3
2.2 Aluminium	4
2.3 Agriculture et agroalimentaire	5
2.4 Tourisme	6
3. Développer de nouveaux piliers.....	7
3.1 La nécessité de diversifier l'économie	7
Comment participer à la consultation.....	8

1. RENFORCER LES CONDITIONS DE SUCCÈS

Le développement économique d'un territoire dépend de multiples facteurs. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean dispose de nombreux atouts contribuant à créer un environnement favorable à la vitalité économique. Le premier enjeu soulevé au Sommet est le maintien et le renforcement des conditions propices au développement économique.

1.1 Nos atouts et leviers

Un **milieu de vie attrayant** permet d'attirer et de retenir une main-d'œuvre de qualité. Les entreprises et la population de la région disposent notamment :

- de la proximité d'une nature aux multiples possibilités et de milieux urbains;
- d'une offre culturelle de qualité et diversifiée;
- des soins de santé et des services sociaux répartis sur l'ensemble du territoire;
- d'un réseau d'institutions d'enseignement professionnel et supérieur.

Les **infrastructures de transport** constituent un autre déterminant majeur de la compétitivité des entreprises de la région et de leur capacité d'exportation. Elles favorisent la mobilité des personnes sur le territoire régional et entre les régions. Le Saguenay–Lac-Saint-Jean dispose de plusieurs atouts à ce chapitre :

- un lien routier rapide vers les grands centres;
- un réseau ferroviaire qui traverse la région, relié au réseau ferroviaire nord-américain;
- des installations portuaires en eau profonde et l'accessibilité à la voie maritime du Saint-Laurent;
- plusieurs aéroports.

La présence du réseau ferroviaire, d'un port en eau profonde et l'accessibilité de la voie maritime du Saint-Laurent positionne favorablement la région dans le cadre de la future **stratégie maritime** pour attirer des industries liées, entre autres, à l'exploitation, au transport et à la transformation du concentré de minerai.

La région pourrait ainsi se présenter comme **l'une des portes d'entrée du Plan Nord**. En effet, les infrastructures régionales de transport ont le potentiel de s'imposer comme un lien rapide vers le Nord et ses ressources.

Plusieurs de nos entreprises régionales pourraient profiter de ces possibilités. Mentionnons à cet égard les **firmes d'ingénierie, les équipementiers et les fournisseurs spécialisés** qui soutiennent les industries et la réalisation de grands projets. D'ailleurs, la proximité d'un pôle de services en ingénierie constitue un élément favorable à l'implantation de la grande industrie dans la région.

La disponibilité énergétique représente également un des leviers de développement à la base de la structure industrielle régionale. En plus d'être compétitive, l'électricité produite dans la région est une **énergie verte et propre**, signature de plus en plus recherchée par les marchés.

1.2 Nos défis

Une bonne part de l'activité économique régionale doit être générée par le dynamisme des **petites et moyennes entreprises** (PME). La présence historique de la grande industrie au Saguenay–Lac-Saint-Jean a favorisé l'essaimage d'entreprises manufacturières et de services. Dans le but d'augmenter la force du tissu économique régional, la création de nouvelles PME est vitale. Celles-ci devront faire preuve d'innovation pour se positionner dans de nouveaux marchés, dont celui des nouvelles technologies. L'accompagnement de ces PME et la mise en valeur de **l'entrepreneuriat** s'avèrent essentiels à la création d'emplois.

Un autre défi pour la région consiste à entretenir **la synergie entre les acteurs du développement**, afin de créer un environnement d'affaires propice. La nouvelle gouvernance de proximité, qui se mettra en place au cours des prochains mois, mise sur une prise en charge du développement économique par le milieu. Les élus des MRC ainsi que les autres acteurs régionaux ont les compétences requises pour créer les conditions de réussite. Parmi ces conditions, mentionnons le maintien de **relations harmonieuses avec les communautés autochtones** présentes sur le territoire.

❖ Questions

Les questions suivantes alimenteront la réflexion sur le renforcement des conditions de succès et aideront les participants et les participantes à la rédaction des mémoires.

- Sur quels atouts et leviers économiques énoncés précédemment les intervenants régionaux devraient-ils miser en priorité?
- Comment peut-on stimuler davantage l'entrepreneuriat et faciliter l'essor de PME innovantes dans la région?
- Quelles sont les actions que peuvent poser les MRC et la Ville de Saguenay afin de favoriser le développement économique de leur territoire?
- Comment aider les PME régionales à profiter pleinement de la relance du Plan Nord et de la stratégie maritime?

2. CONSOLIDER ET ACCROÎTRE LES SECTEURS STRUCTURANTS

L'industrie forestière, la production d'aluminium, l'agriculture et l'agroalimentaire ainsi que le tourisme constituent les principaux secteurs économiques de la région, et ce, depuis plusieurs décennies. Les entreprises de ces secteurs ont eu à s'adapter aux changements de tendances des marchés ainsi qu'à l'évolution du contexte social et environnemental. Ces secteurs économiques présentent, encore aujourd'hui, un potentiel majeur et structurant pour l'économie régionale. Il est toujours possible d'augmenter les retombées économiques des activités de ces industries, au bénéfice de la région.

2.1 Forêt

Malgré le fait que le secteur forestier ait été fragilisé au cours des dix dernières années, il fournit à la région plus du tiers de ses emplois manufacturiers. **Le déclin du secteur n'est pas une fatalité; c'est plutôt une occasion pour le secteur forestier de se renouveler.**

La reprise des mises en chantier aux États-Unis constitue un signe encourageant. Les conditions d'accès au marché du bois d'œuvre sont parmi les plus favorables depuis des décennies. Toutefois, les effets de cette reprise se font toujours attendre au sein de l'industrie forestière régionale.

Certaines problématiques posent également des défis importants :

- la baisse de la demande pour les papiers d'impression tend à se poursuivre;
- l'accès à une main-d'œuvre spécialisée demeure difficile.

En parallèle, l'industrie et le gouvernement sont à pied d'œuvre pour répondre à plusieurs enjeux sociaux et environnementaux selon leurs responsabilités respectives, afin d'assurer l'ouverture des marchés aux produits forestiers régionaux. Ces enjeux concernent en particulier :

- les accords avec les communautés autochtones;
- la création d'aires protégées;
- la création d'habitats favorables au maintien d'espèces vulnérables;
- la satisfaction des exigences de certifications forestières.

Malgré ces défis, le secteur forestier sait se dynamiser. En plus des activités traditionnelles de transformation du bois, des initiatives innovantes permettent de mieux **valoriser la totalité de la ressource ligneuse**.

Le principal potentiel provient de la possibilité d'utiliser les fibres de bois dans des usages industriels qui étaient jusqu'à maintenant réservés aux molécules issues de la pétrochimie. Rappelons que le bois est une ressource renouvelable, dont l'empreinte environnementale est moindre que celle des produits pétroliers.

L'industrie des pâtes et papiers est, encore aujourd'hui, fortement implantée dans plusieurs de nos communautés. Le défi qui nous attend concerne la pérennité de nos industries, ce qui sollicitera particulièrement le domaine de la recherche et de l'innovation. Le marché de la pâte dissolvante fait partie de ces marchés d'avenir qui procureront des emplois durables et structurants, tout comme les produits issus du bioraffinage du bois, tels que les bioplastiques et les biocarburants. La nanocellulose cristalline, utilisée dans la composition de colles, et la fibre cellulosique, utilisée dans la confection de biomatériaux composites, sont aussi des exemples prometteurs de ces nouvelles technologies.

L'étude de la chimie du bois ne fait que commencer et, déjà, les avantages perçus laissent présager un avenir très intéressant pour le Québec.

D'autres filières font également l'objet d'innovations qui leur ouvrent de nouvelles possibilités et de nouveaux marchés. À titre d'exemple, mentionnons le recours à la biomasse forestière dans la production d'énergie. La transformation en granules ainsi que la production du bois d'apparence et d'ingénierie ont aussi constitué de nouveaux débouchés au cours des dernières années.

La mise en marché de produits forestiers non ligneux, tels que les petits fruits sauvages, les champignons sauvages et les produits tirés de la sève constituent d'autres possibilités de **diversification du panier de produits** des entreprises régionales.

2.2 Aluminium

L'industrie de la production d'aluminium primaire procure du travail à environ 6 000 personnes dans la région. Ce nombre englobe les employés et employées de Rio Tinto Alcan et les sous-traitants travaillant directement aux activités de production de l'aluminerie.

De plus, les activités de transformation de l'aluminium et celles associées à la fabrication d'équipements et aux services spécialisés à cette industrie y ajoutent plus de 2 500 emplois répartis dans une centaine d'entreprises.

Le créneau d'excellence ACCORD de la transformation de l'aluminium, piloté par la Société de la vallée de l'aluminium, fait ressortir les forces de la région en regard de ce secteur d'activité économique :

- un consensus régional autour de la nécessité de transformer davantage l'aluminium dans la région;
- la présence de nombreuses firmes spécialisées : génie-conseil, conception mécanique, contrôle industriel;
- une main-d'œuvre compétente, qui bénéficie de programmes de formation spécialisée au secondaire, au collégial et à l'université;
- l'expertise des équipementiers, reconnue mondialement;
- une connaissance accrue des procédés de production et de transformation.

Le contexte économique mondial et une nouvelle dynamique de marché ont pour effet de maintenir les prix de l'aluminium à un niveau relativement bas. Les entreprises reportent certains investissements liés à la modernisation et à l'expansion des installations locales.

Dans ce contexte, il importe que les acteurs régionaux poursuivent leur appui à la mise en valeur des entreprises du créneau et qu'ils misent sur les avantages compétitifs de la région.

L'industrie de l'aluminium est un secteur important de l'économie québécoise. Le gouvernement du Québec souhaite rapidement mettre en œuvre une stratégie de développement de l'aluminium pour accroître la compétitivité du secteur au sein des différentes activités de production de celle-ci, favoriser la création de richesse collective et d'emplois de même qu'assurer la croissance et la pérennité de la filière québécoise de l'aluminium.

Un grand nombre d'entreprises et d'intervenants socio-économiques de la région ont pris part aux consultations qui ont culminé par la tenue du Rendez-vous de l'aluminium, le 2 février 2015 à Saguenay.

2.3 Agriculture et agroalimentaire

L'agriculture et l'industrie agroalimentaire sont des moteurs économiques importants pour la région. La vitalité de plusieurs villes et villages dépend de la santé de ce secteur d'activité. Dans la région, le secteur bioalimentaire¹ génère un PIB de 660 millions de dollars et procure 16 600 emplois, ce qui représente environ un emploi sur huit.

Petit fruit emblématique de la région, le bleuets figure parmi les productions dominantes sur le plan économique. Pour preuve, 400 entreprises en produisent 20 millions de kilogrammes par année, et ce, sur une surface de 27 000 hectares, en plus des 3 millions de kilogrammes cueillis en forêt.

Toutefois, strictement sur le plan des recettes du marché, c'est la production laitière qui se classe au premier rang des productions régionales, suivie par les productions horticoles que sont le bleuets et la pomme de terre.

Les caractéristiques géographiques et le climat frais favorisent la pratique d'une agriculture distincte, qui fait la fierté de la région.

La région bénéficie, par ailleurs, du créneau d'excellence AgroBoréal, qui vise à positionner le Saguenay–Lac-Saint-Jean comme un leader international des produits d'agriculture nordique. Ce créneau favorise l'innovation et le transfert technologique, la mise au point de nouveaux produits distinctifs, la croissance de nouveaux marchés, tel l'agrotourisme, ainsi que l'amélioration et la rentabilité des entreprises. Le créneau regroupe une forte concentration d'entreprises de production et de transformation de produits issus du terroir boréal. La région peut également compter sur la coopération et le dynamisme de nombreux partenaires. Cette concertation est au cœur du développement bioalimentaire régional.

¹ Le bioalimentaire inclut les activités de l'agriculture, des pêches commerciales, de la transformation et du commerce (gros, détail et restauration).

2.4 Tourisme

Le nombre d'entreprises associées au secteur touristique est considérable; elles sont plus de 1 441 dans la région. Ces entreprises sont en majorité des PME qui procurent plus de 13 400 emplois dans la région. En 2012, le Saguenay–Lac-Saint-Jean a accueilli 1,2 million de touristes. Parmi ceux-ci, 117 200 provenaient de l'extérieur du Québec.

L'offre régionale se démarque notamment au chapitre du tourisme d'aventure et de l'écotourisme, qui constituent un des créneaux d'excellence. De plus, le secteur touristique comporte bien d'autres facettes, dont :

- le patrimoine culturel régional, incluant le réseau muséal et ses établissements touristiques de calibre international, notamment le Zoo sauvage de Saint-Félicien et le village historique de Val-Jalbert;
- la motoneige, avec le secteur des Monts Valin, reconnu pour la qualité exceptionnelle de son enneigement;
- le tourisme autochtone, lié au dynamisme de la communauté innue de Mashteuiatsh;
- la présence de trois parcs nationaux provinciaux et d'un parc marin fédéral-provincial;
- le cyclotourisme, via la Véloroute des bleuets;
- le tourisme de croisière.

❖ Questions

- Comment peut-on maximiser les retombées économiques générées par les quatre secteurs traditionnels mentionnés précédemment?
- Comment améliorer la viabilité des entreprises forestières et en augmenter les retombées?
- De quelle manière peut-on renforcer davantage le secteur de la transformation de l'aluminium et celui des équipementiers spécialisés?
- Comment améliorer la mise en marché des produits du créneau de l'agriculture nordique?
- Quels sont les efforts à déployer pour accroître le dynamisme du secteur touristique?

3. DÉVELOPPER DE NOUVEAUX PILIERS

À l'image de plusieurs régions du Québec, le Saguenay–Lac-Saint-Jean fait face au défi de la diversification de son économie. La mise en place de nouveaux secteurs moteurs de l'économie est un besoin énoncé depuis plusieurs décennies. Pour ce faire, des efforts devront être consacrés pour stimuler l'innovation, la création et la mise en marché de nouveaux produits.

3.1 La nécessité de diversifier l'économie

La région du Saguenay–Lac-Saint-Jean est à mi-chemin entre la région industrielle et la région-ressource. Le secteur manufacturier est peu diversifié et étroitement lié aux ressources disponibles (aluminium, foresterie, pâtes et papier, etc.). Les variations du taux de chômage révèlent la dépendance de la région à l'égard des exportations en matières premières et sa sensibilité aux cycles économiques.

L'industrie de l'aluminium est un moteur économique majeur pour la région. Depuis quelques années, celle-ci doit composer avec de nouveaux acteurs tels que la Chine et le Moyen-Orient. Par ailleurs, de nouveaux marchés intéressants prospèrent en Amérique du Nord. Pour sa part, le secteur forestier a dû, à plusieurs reprises, s'adapter aux divers changements amenés par des pressions économiques et environnementales.

La région doit continuer à miser sur ses secteurs structurants que sont la forêt, l'aluminium, l'agriculture et l'agroalimentaire ainsi que le tourisme. Cependant, devant les mutations et les incertitudes auxquelles sont confrontés les secteurs traditionnels de l'économie, la région doit également déterminer de nouveaux piliers pour assurer son développement.

La relance du Plan Nord et la mise en œuvre de la stratégie maritime offrent des possibilités de développement. La région a un accès stratégique au Nord et à la voie maritime du Saint-Laurent. Elle possède également une importante biomasse forestière. Ce sont des atouts pouvant l'aider à la réalisation de son plein potentiel.

Il existe, dans la région, des entreprises agroalimentaires et forestières innovantes, œuvrant dans la transformation. D'autres entreprises se démarquent dans des secteurs en émergence, basés sur l'économie du savoir. La contribution et l'implication des établissements d'enseignement supérieur de la région sont essentielles, afin que celles-ci puissent se développer pleinement. Le taux élevé d'obtention de diplôme dans la région et la part croissante des secteurs des **nouvelles technologies et du numérique** sont des ingrédients propices à l'émergence de PME innovantes.

L'identification et l'accompagnement de ces futurs champions sont déterminants dans la diversification de l'économie régionale et la création de nouveaux piliers. La créativité, l'audace et l'entraide qui caractérisent la région permettront aux acteurs régionaux de tracer de nouvelles voies d'avenir.

❖ Questions

- Comment stimuler la création de nouveaux piliers économiques en région?
- Quels secteurs et quels types d'entreprises devraient prioriser les acteurs régionaux pour assurer leur croissance et leur pérennité?
- Comment stimuler et soutenir l'innovation et la création de nouveaux produits?

COMMENT PARTICIPER À LA CONSULTATION

Différentes possibilités s'offrent à celles et à ceux qui désirent contribuer à la réflexion qui mènera au Sommet économique régional de juin 2015. Les personnes intéressées peuvent consulter les pages Internet du Sommet économique régional accessibles au <http://www.mamrot.gouv.qc.ca/sommet-economique-regional-2015/presentation/>.

1. Déposer et présenter un mémoire

Toute personne ou tout organisme qui le souhaite peut transmettre un mémoire au bureau de projet du Sommet, **avant le 20 mars 2015**, à l'une des adresses suivantes :

- sommeteconomiqueregional2015@mamrot.gouv.qc.ca
- 227, rue Racine Est, bureau RC.03, Chicoutimi (Québec) G7H 7B4

Le mémoire, d'un maximum de quinze pages, devra suivre le guide fourni dans la section **Documentation** des pages Internet dédiées au Sommet. Il devra minimalement contenir les éléments suivants :

- une brève présentation de la personne ou de l'organisme;
- un résumé;
- l'exposé des points de vue concernant les thèmes soulevés dans le présent cahier de consultation.

Il sera également possible de **présenter le contenu abrégé de son mémoire** lors des rencontres de consultation territoriales qui se tiendront dans les quatre MRC et la ville de Saguenay entre le 7 et le 24 avril 2015. Pour ce faire, les participants et participantes doivent signifier leur intention par l'entremise du courriel ou de la lettre qui accompagnera la transmission de leur mémoire. Ils devront y indiquer leur préférence parmi les soirées prévues.

2. Assister aux rencontres de consultation territoriales

Toute personne intéressée peut assister aux rencontres territoriales organisées par les MRC et la Ville de Saguenay. Il suffit de consulter l'horaire des audiences sur les pages Internet consacrées au Sommet.

3. Organiser une rencontre sectorielle

Les différents groupes et associations ayant un intérêt dans le développement économique régional sont invités à tenir des rencontres de consultation auprès de leurs membres. Des représentants du bureau de projet du Sommet pourront y assister ainsi que l'adjoint parlementaire du premier ministre pour la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, M. Serge Simard, selon leur disponibilité.

